



Solidarité et soutien aux travailleuses et travailleurs britanniques mobilisés contre l'attaque au droit de grève.

Le mardi 10 janvier 2023, le gouvernement britannique s'est empressé de publier le projet de loi sur le droit de grève, un projet de loi qui imposera de nouvelles règles aux syndicats et prévoyant des restrictions concernant la grève dans les services publics.

Les employeurs pourront appliquer un service minimum et même informer les employés concernés qu'ils sont tenus de travailler et de ne pas faire grève. Si un employé ne se conforme pas à ces obligations, il pourra être licencié.

Les syndicats britanniques sont indignés par les propositions de ce projet de loi qui porte atteinte au droit de grève.

Aujourd'hui, 1 février 2023, la confédération syndicale TUC appelle à une journée de mobilisation contre ce projet, date choisie également par le syndicat de la Fonction publique PCS pour des rassemblements et des actions de grève pour l'ensemble des travailleuses et travailleurs dans l'ensemble du Royaume-Uni.

La CGT-Culture apporte son soutien plein et entier aux travailleuses et travailleurs et adresse à ses camarades britanniques un salut fraternel et solidaire.

Vous trouverez les mobilisations prévues en cliquant sur ce lien :
<https://www.pcs.org.uk/1-february-strike-rallies>

Paris, le 1^{er} février 2023